



FICHE DE CANDIDATURE

LES ENJEUX DE L'ÉDUCATION A MAYOTTE

NOM :

NOM de jeune fille :

PRÉNOM :

Date de naissance :

Fonction administrative :

Adresse personnelle :

.....

Téléphone :

E-mail :

Section départementale :

Section académique :

Souhaite s'inscrire au stage : LES ENJEUX DE L'ÉDUCATION A MAYOTTE

- **Fiche à retourner à l'adresse suivante :**
- Syndicat des Enseignants UNSA – Section de Mayotte - MONSIEUR ERIC HOURCADE - JADE 2 - 97660 BANDRELE
- Un numéro de **téléphone** : 06.39.22.26.16
- Une **adresse électronique** : 976@se-unsa.org



La formation syndicale est un droit. Chaque fonctionnaire peut demander un congé pour suivre des actions de formation syndicale dans la limite de 12 jours par an. Attention, contactez rapidement la section, les demandes de congé doivent être transmises à l'administration au moins 30 jours avant le début du stage. Vous pouvez demander des délais de route. Ceux-ci sont à ajouter aux dates de stage et à inclure dans les demandes d'autorisation d'absence.